

## QUELLE GOUVERNANCE INTERNATIONALE POUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE ?

par Gérard Viatte<sup>1</sup>

Deux tendances lourdes influencent la gouvernance.

### 1. Une thématique plus complexe :

- la fonction principale de l'agriculture demeure de nourrir les hommes, et elle requiert à la fois un fonctionnement efficace des marchés et des instruments politiques nationaux et internationaux ;
- mais le développement socio-économique et la globalisation conduisent à une importance accrue des autres fonctions de l'agriculture (environnement, gestion des ressources, équilibre territorial et social, lutte contre la pauvreté, etc.) qui sont plus ou moins liées à la fonction de production ;
- donc l'agriculture est partout plus intégrée dans le contexte socio-économique global.

### 2. Un contexte géopolitique plus diversifié :

- les pôles de production et de consommation et les flux commerciaux se modifient profondément, et se modifieront encore plus à l'avenir ;
- la relation Nord/Sud fait place à une structure multipolaire.

Deux catégories de conséquences pour la gouvernance

### 3. Conséquences pour les fonctions des organismes internationaux et leurs relations

- la fonction « d'aide » ou de « coopération » financière ou technique dans le domaine agricole n'est plus isolée. Exemple : « lutte contre la pauvreté » prédominante pour le FIDA.... ;
- les organisations agricoles traditionnelles modifient leurs priorités ou élargissent leur agenda. Exemples pour la FAO : le *Codex Alimentarius* FAO/OMS, la participation aux conventions environnementales et le « droit à l'alimentation » ;
- à l'inverse les organisations ou engagements « globaux » donnent une haute priorité à l'agro-alimentaire pour des raisons diverses (OMC, PNUE, MDG -à nouveau Banque Mondiale ?) ;
- mais les structures de coordination demeurent faibles et les relations avec les organismes régionaux ne sont pas évidentes ;
- donc le cadre institutionnel actuel ne répond pas aux besoins nouveaux, et une «architecture» plus systématique est nécessaire (réforme des Nations Unies ?).

### 4. Conséquences pour la gouvernance interne des organismes internationaux :

---

<sup>1</sup> Membre étranger de l'Académie d'Agriculture, ancien directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Pêcheries à l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE).

- le cadre institutionnel a une très forte influence sur le contenu des régulations internationales ;
- une approche « transversale » est nécessaire (un exemple « positif » : OCDE) ;
- l'importance respective des États membres et du Secrétariat doit être respectée (deux « extrêmes » : OMC et FAO) ;
- la « décentralisation » et la cohérence (réforme de la FAO) sont nécessaires ;
- l'articulation recherche/politique (IFPRI, FAO...) ;
- la visibilité des ONG, croît leur impact réel très variable ;
- les Parlements voient leur rôle s'effacer au niveau international ;
- le rôle de l'industrie (« Global Compact » des Nations Unies) croît ;
  
- des questions délicates sur le plan politique (et personnel !) devraient faire l'objet d'une «analyse scientifique » systématique pour fonder une gouvernance plus efficace des organisations internationales. Le secteur agro-alimentaire est un bon champ d'observation et d'action.